



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à 18 heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Archigny se sont réunis dans la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Jacky ROY, maire sortant.

Etaient présents : Mme Elisabeth AZEVEDO, Mme Stéphanie DICHE, Mme Angélique ERNAULT, Mme Aurélie FANTINO, M. Rainier GOURMAUD, Mme Marie JUMEAU, M. Jérôme JUSSIAME, M. Romain MARTINEAU, M. Jean-Noël PAPUCHON, M. Sébastien ROUIL, M. Jacky ROY, M. Éric SOULAT, M. Quentin THOMAS, Mme Séverine TRICHARD

Procuration : Mme Maryse RENAUD a donné son pouvoir à M. Sébastien ROUIL

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme Marie JUMEAU

Le quorum étant atteint M. le Maire ouvre la séance à 18h06

Ordre du jour :

- 1-Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2-Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 3-Élection du maire
- 4-Détermination du nombre d'adjoints
- 5-Élection des adjoints
- 6-Lecture de la charte de l'élu local

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

La secrétaire de séance est Mme Marie JUMEAU

2. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11/03/2026

Monsieur le Maire rappelle les différents points étudiés et les délibérations lors de la séance du 11 mars 2026.

VOTE Pour 15 Contre 0 Abstention 0

2 assesseurs sont désignés, Mme Stéphanie DICHE et M. Rainier GOURMAUD

3. Élection du maire

Sous la présidence de M. Jacky ROY, conseil municipal le plus âgé.

1 seule personne se présente, M. Romain MARTINEAU.

Suite au vote à bulletin secret :

Résultat : 15 votes
 dont 13 en faveur de ROMAIN MARTINEAU
 1 abstention
 1 nul

M. Romain MARTINEAU élu maire d'Archigny avec 13 voix





PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Il préside désormais la suite du Conseil Municipal.

4. Détermination du nombre d'adjoints

Il propose de fixer le nombre d'adjoints à 4, cette proposition est acceptée à l'unanimité, avec un vote à main levée.

5. Élection des adjoints

1 liste est déposée auprès de M. le maire :

MME AURELIE FANTINO

M. JEROME JUSSIAME

MME ANGELIQUE ERNAULT

M. RAINIER GOURMAUD

Election des 4 adjoints à bulletin secret.

Maintien des 2 assesseurs précédents, Mme Stéphanie DICHE et M. Rainier GOURMAUD

Résultat : 15 votes
dont 13 en faveur des adjoints proposés
1 blanc
1 nul

Sont élus : Mme Aurélie FANTINO 1^{ère} adjointe, M. Jérôme JUSSIAME 2^{ème} adjoint, Mme Angélique ERNAULT 3^{ème} adjointe, M. Rainier GOURMAUD 4^{ème} adjoint.

6. Lecture de la charte de l'élu local

Lecture de la charte des élus par M. le maire, Romain Martineau. Suivi de la distribution d'un exemplaire à chaque élu.

Tour de table

M. Martineau demande s'il y a des questions. Mr Jacky Roy lui remet sa lettre de démission du conseil municipal qui est acceptée par Mr Martineau.

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h25

Fait à Archigny,

Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,
Romain MARTINEAU**



**La secrétaire de séance,
Marie JUMEAU**